Partenaire technique et financier
Partenaires techniques

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES HAUTES VOSGES

Martine GEHIN – Vice-présidente

Sophie THIRIET – Directrice générale adjointe & responsable du pôle « Eau »

TRANSFERT DES COMPÉTENCES EAU & ASSAINISSEMENT

DISCUTONS-EN !

Mardi 11 avril 2023

Partenaire technique et financier

Partenaires techniques

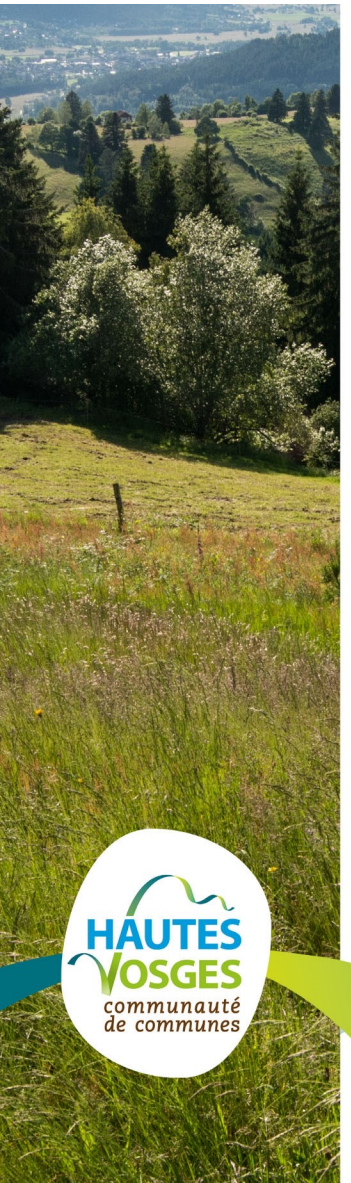

TRANSFERT DES COMPÉTENCES EAU ET ASSAINISSEMENT À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES HAUTES VOSGES

Quelle aventure !!!

Partenaire technique et financier
ASCOMADE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AGENCE DE L'EAU RHIN•MEUSE
Partenaires techniques
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
agence de l'eau
AGENCE eau seine NORMANDIE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES HAUTES VOSGES

- ► Présentation du territoire intercommunal
- ► Missions confiées au bureau d'études
- ► Difficultés rencontrées et ajustements
- ► Et depuis…
- ► Nos conseils pour réussir le transfert

HAUTES VOSGES communauté de communes

Partenaire technique et financier

Partenaires techniques

PRÉSENTATION DE LA CC DES HAUTES VOSGES

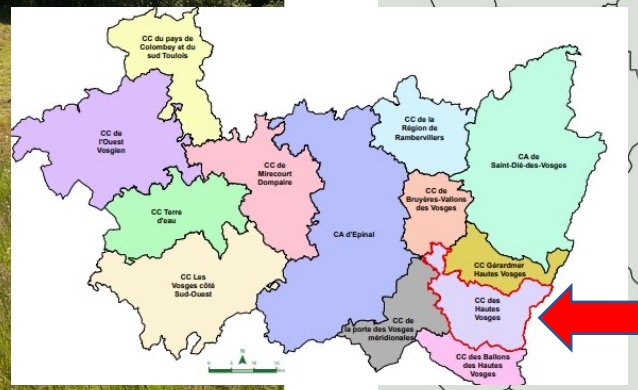

Territoire de moyenne montagne, situé au cœur du massif des Vosges, issu :

- d'une fusion de 3 CC en 2017
- d'une scission au 31/12/2021

Population : 21 195 habitants
14 communes

Partenaire technique et financier
ASCOMADE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AGENCE DE L'EAU RHIN•MEUSE
Partenaires techniques
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
agence de l'eau
AGENCE eau seine NORMANDIE

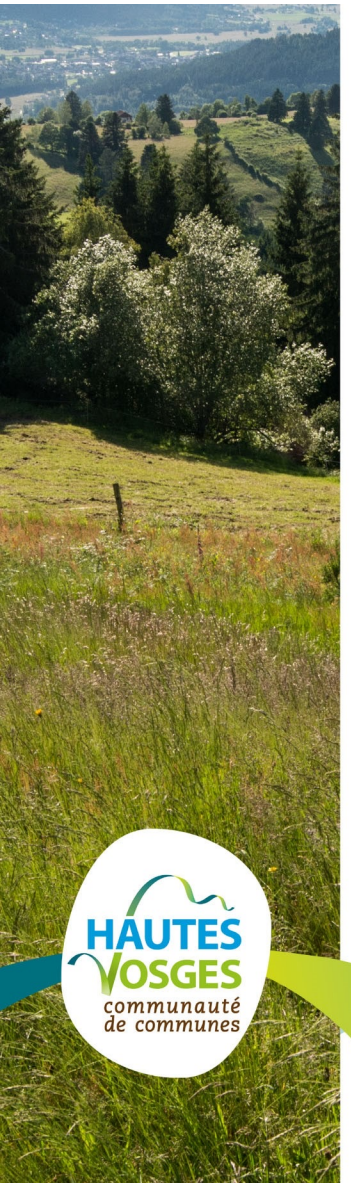

PRÉSENTATION DE LA CC DES HAUTES VOSGES

- Suite à la scission, la CCHV est devenu automatiquement compétente en eau et assainissement le 01/01/2022.
- Compétence eau potable en régie communale pour 13 communes et régie syndicale pour une commune (Tendon). Assiette de facturation : 935 000 m^3/an pour 12 900 abonnés environ.
- Compétence assainissement collectif en régie communale pour 9 communes et régie syndicale pour 2 communes (La Bresse-Cornimont). Assiette de facturation : 630 000 m^3/an pour 9400 abonnés environ.
- Compétence assainissement non-collectif : régie départementale par le SDANC
- Recrutement d'un BE pour nous accompagner dans le transfert au cours du 1er semestre 2022.

HAUTES VOSGES communauté de communes

Partenaire technique et financier
ASCOMADE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AGENCE DE L'EAU RHIN•MEUSE
Partenaires techniques
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
agence de l'eau
AGENCE eau seine NORMANDIE

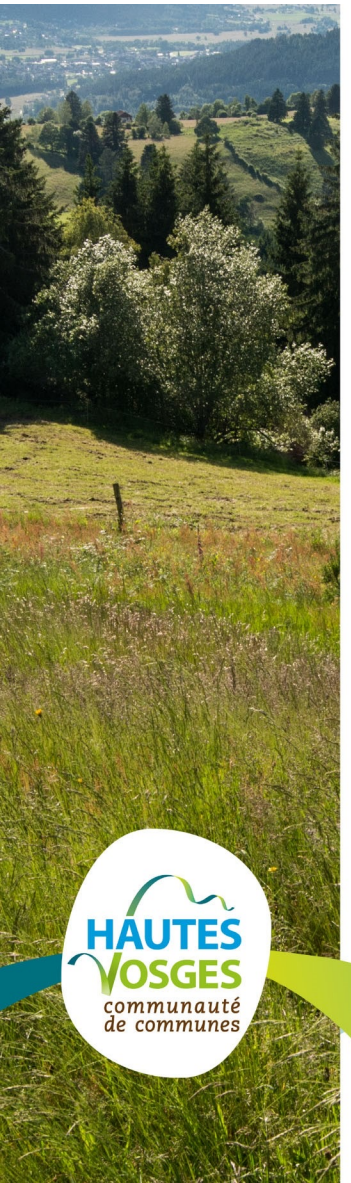

OBJET DE L'ETUDE CONFIEE AU BE

- Phase 1 : recueil des données des services d'eau et d'assainissement : (tranche ferme)
  - Recueil des données techniques
  - Organisation des services
  - Objectifs SDAGE, SAGE et PAOT
  - Regroupement des données
- Phase 2 : Synthèse et analyse comparative des services d'eau et d'assainissement : (tranche ferme)
  - Synthèse des données – analyse technique par service
  - Synthèse des données – analyse organisationnelle et financière par service
  - Comparaison technique et financière des services
- Phase 3 : Proposition d'une stratégie de transfert des compétences eau potable et assainissement (tranche optionnelle)
  - Etude des besoins des services
  - Modalités de transfert
  - Procédure d'application du transfert des compétences eau potable et assainissement
  - Conclusion sur l'impact du transfert des compétences eau et assainissement

HAUTES VOSGES communauté de communes

Partenaire technique et financier
ASCOMADE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AGENCE DE L'EAU RHIN•MEUSE
Partenaires techniques
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
agence de l'eau
AGENCE eau seine NORMANDIE

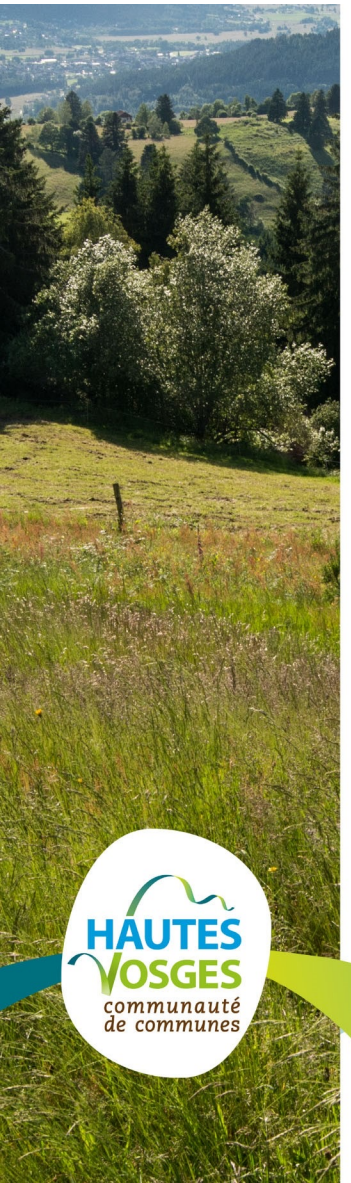

OBJET DE L'ÉTUDE CONFIÉE AU BE

► Liste non exhaustive des documents demandés aux communes :

- CA sur les 5 dernières années (budgets eau et assainissement),
- Le budget primitif et les DM de l'année en cours,
- Les fiches de poste des agents,
- Les rapports annuels de la qualité du service de l'eau potable des 5 dernières années,
- Les rapports annuels du délégataire et compte annuels de résultats d'exploitation des 5 dernières années,
- L'état de la dette des services depuis 2017,
- L'échéancier des annuités d'amortissement (investissements et subventions)
- Les délibérations tarifaires avec la structure tarifaire complète
- 2 factures d'eau sur les 5 dernières années
- Les règlements des service de l'eau et de l'assainissement
- Les contrats de DSP et leurs avenants
- Les marchés publics de prestations de services pour l'exploitation des services
- Les conventions d'achat ou de vente d'eau en gros
- Le schéma de distribution d'eau potable
- Les rapports et études existants (moins de 10 ans) : schémas directeur, diagnostics, modélisations…
- Le dernier rapport de mesures débit/pression aux poteaux incendie
- (…)

HAUTES VOSGES communauté de communes

Partenaire technique et financier
ASCOMADE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AGENCE DE L'EAU RHIN•MEUSE
Partenaires techniques
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
agence de l'eau
AGENCE eau seine NORMANDIE

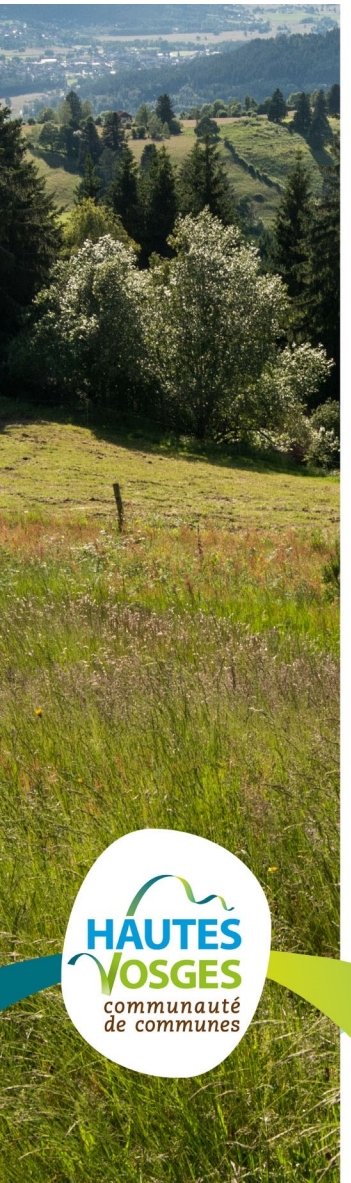

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET AJUSTEMENTS

- Le temps contraint pour ce transfert…
- Pas de volonté communale ni intercommunale concernant ce transfert de compétences :
  - 1er trimestre 2022 : Difficultés pour le recrutement du BE : rôle et missions à confier…
  - Réunion de lancement de l'étude le 09/06/2022
  - Eté 2022 : Difficultés d'acceptation du BE même suite aux rencontres avec les communes : retours négatifs de certaines communes : ne sert à rien, pas d'intérêt…
- Choix du mode de gestion : convention de délégation de compétences ?
  - Présentation de la DGFIP en juin 2022.
  - Nécessité d'un positionnement de la collectivité avant septembre 2022 : Choix d'une mise à disposition de personnel en juillet 2022.

HAUTES VOSGES communauté de communes

Partenaire technique et financier
ASCOMADE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AGENCE DE L'EAU RHIN•MEUSE
Partenaires techniques
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
agence de l'eau
AGENCE eau seine NORMANDIE

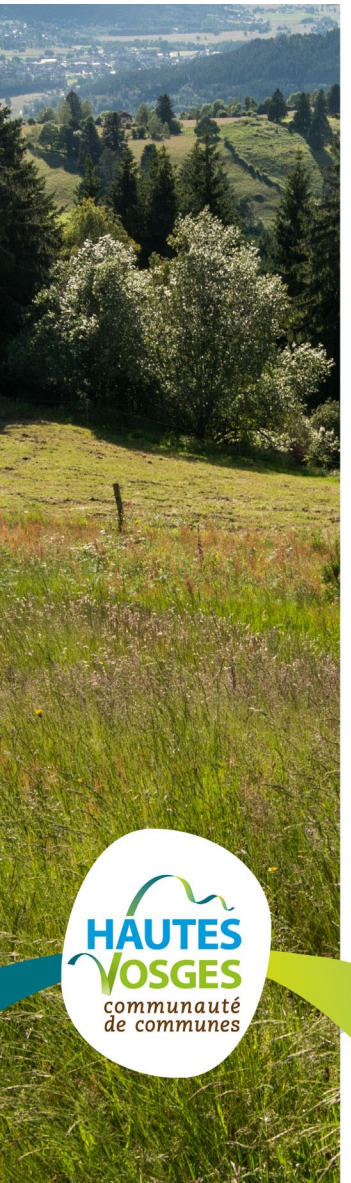

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET AJUSTEMENTS

- Septembre 2022 : Organisation d'ateliers avec les agents techniques et administratifs des communes pour les rendre « acteurs » de ce transfert :
  - Premières réunions difficiles. Les agents étaient en attente d'éléments concrets, descendants / attitude fermée…
- Septembre 2022 : Remise en cause du mode de gestion / souhait de certaines communes de réétudier la convention de délégation
- Octobre 2022 :
  - COPIL de diagnostic et d'analyse des données : retours négatifs/rien de neuf…
  - Proposition de 3 recrutements : un agent responsable du pôle + 2 agents administratifs (facturation et suivi comptable). Transfert d'agents communaux possible…Recrutement du responsable de pôle validé.
  - Travail en parallèle avec les services de la DGFIP / au calendrier de fin d'année

HAUTES VOSGES communauté de communes

Partenaire technique et financier
ASCOMADE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AGENCE DE L'EAU RHIN•MEUSE
Partenaires techniques
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
agence de l'eau
AGENCE eau seine NORMANDIE

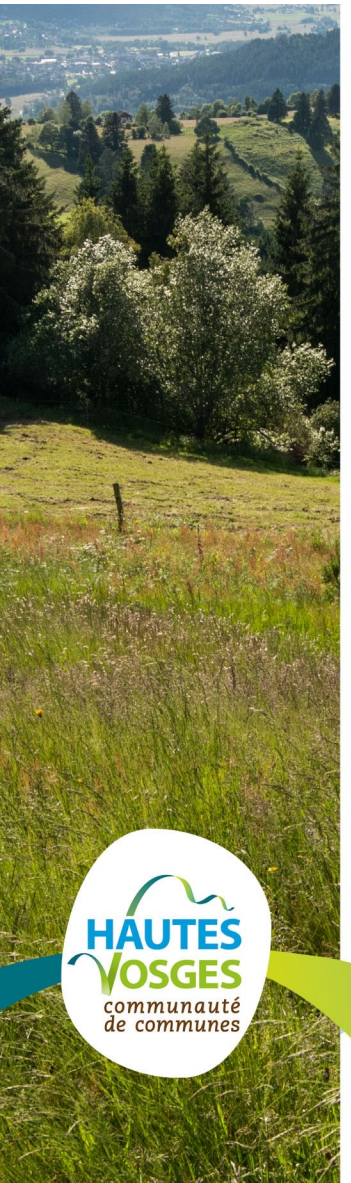

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET AJUSTEMENTS

▷ *Opérations de fin d'année à réaliser par les communes :*

> *Informer les tiers (fournisseurs et établissements bancaires) du changement de collectivité :*
  - *ordre de service constatant le changement de comptable assignataire et de RIB pour les marchés.*
  - *information des établissements bancaires concernés par LRAR.*

> *Vérifier, en liaison avec les prestataires informatiques, la possibilité de réaliser des rôles de facturation pour le compte de la CCHV.*

> *Définir, conjointement avec la CCHV, les mentions et modalités de présentation des factures (logos, moyens de paiement, TVA…), ainsi que leur périodicité d'émission.*

> *Déterminer, en liaison avec la CCHV, les modalités de transmission des documents nécessaires à l'exercice de la compétence : marchés, subventions, emprunts…*

> *Emission par la commune des derniers rôles de facturation de l'année avec une date limite de paiement au plus tard au 10/12/2022.*

> *Rattachements de produits et charges à l'exercice à enregistrer*

> *Délibération autorisant la signature d'une convention de mise à disposition d'agents entre la commune et la CCHV.*

HAUTES VOSGES communauté de communes

Partenaire technique et financier
ASCOMADE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE
Partenaires techniques
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE
AGENCE eau seine NORMANDIE

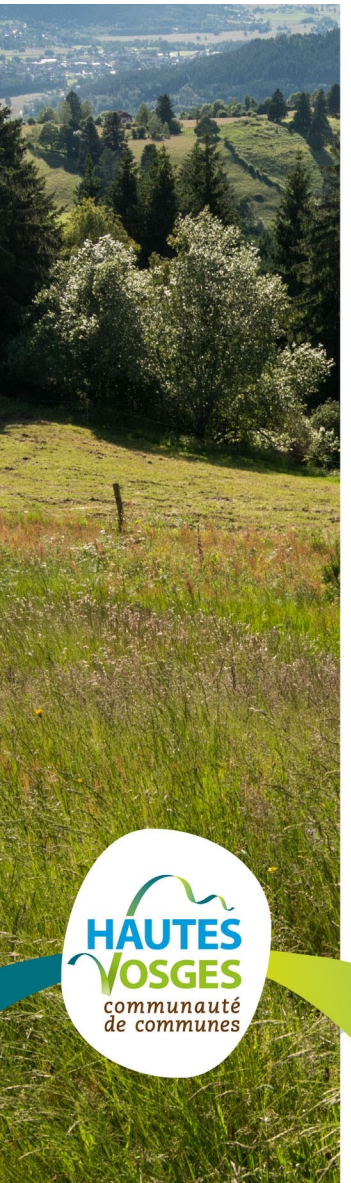

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET AJUSTEMENTS

▷ *Opérations à réaliser par les communes en début d'année suite au transfert :*

- > *Contrepassation des écritures de rattachement dans le Budget principal de la commune.*
- > *Détermination des montants de restes à réaliser concernant la compétence Eau/Assainissement > à communiquer à la CCHV.*
- > *Dépôt de la dernière déclaration de TVA Eau / assainissement pour l'exercice 2022.*
- > *Vote des derniers comptes administratifs/de gestion concernant les compétences Eau et Assainissement.*
- > *Délibération d'affectation des résultats cumulés 2022 du Budget Principal et des anciens Budgets Annexes Eau-Assainissement*
- > *Elaboration, conjointement avec la CCHV, des PV de transfert des éléments comptables liés aux compétences Eau-Assainissement.*
- > *Délibération autorisant le transfert des éléments liés à la compétence, listés dans le PV de transfert.*
- > *Ouverture de crédits dans le Budget principal communal en cas d'accord sur le reversement à la CCHV de l'excédent/déficit du BA constaté au 31/12/2022.*
- > *Émission sur le Budget principal de la commune de titres / mandats de reversement du déficit/excédent.*
- > *Réalisation par le comptable du SGC des opérations de transfert des éléments d'actif et de passif du BP « commune » vers le BA correspondant de la CCHV.*

HAUTES VOSGES communauté de communes

Partenaire technique et financier
ASCOMADE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AGENCE DE L'EAU RHIN•MEUSE
Partenaires techniques
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
agence de l'eau
AGENCE eau seine NORMANDIE

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET AJUSTEMENTS

► Fin octobre 2022 : organisation d'une nouvelle réunion technique par la CCHV et présentation d'un fonctionnement des services au 01/01/2023 : organigramme, réunions mensuelles avec les responsables eau et assainissement, outil de gestion des stocks, documents budgétaires, conventions de mise à disposition de personnel, PV de transfert, calendrier des opérations de fin d'année, investissements 2023 et futurs…

Cette réunion a été un tournant pour la construction des services eau et assainissement. Changement d'attitude des services et des élus

POURQUOI ?

Besoin de concret / Qui fait quoi ?

HAUTES VOSGES communauté de communes

Partenaire technique et financier

Partenaires techniques

ET DEPUIS…

- On avance pas à pas…
  - Plusieurs réunions techniques avec le BE pour travailler, entre autres, sur l'harmonisation des tarifs
  - Mise en place de groupes de travail avec les agents techniques et administratifs : cartographie, recherche de fuites, facturation, astreintes, télégestion, Plan de Gestion de la sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE)
  - Recrutement d'un responsable de pôle (arrivée le 01/05/2023) et d'un agent administratif depuis février 2023. Recrutement d'un 2ème agent administratif en cours.
  - Transfert d'un agent technique communal.
  - Réunions mensuelles avec les responsables techniques pour ajuster le fonctionnement si besoin et avancer sur différents sujets (mise à disposition de matériel, achat de matériel…)

Partenaire technique et financier
ASCOMADE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AGENCE DE L'EAU RHIN•MEUSE
Partenaires techniques
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
agence de l'eau
AGENCE eau seine NORMANDIE

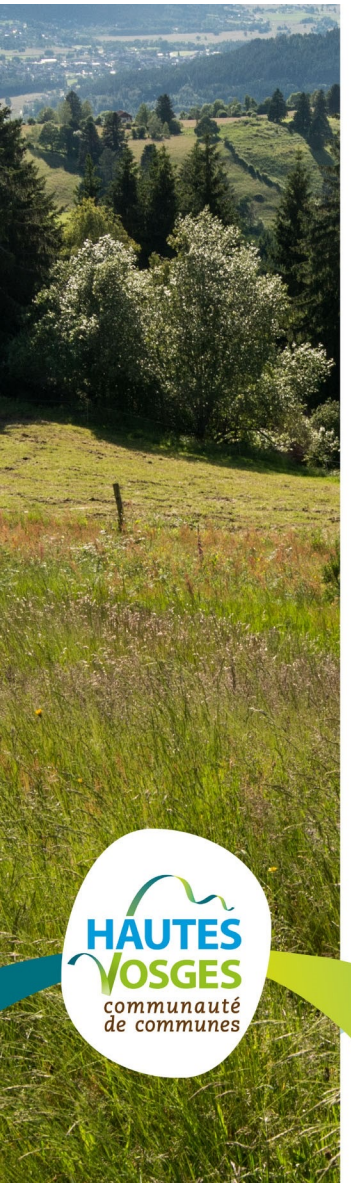

ET DEPUIS…

► On avance pas à pas…

- ▷ Création d'une commission travaux avec les élus pour le suivi des chantiers
- ▷ RDV avec chaque commune pour la construction du budget 2023
- ▷ Choix du transfert des excédents et des déficits 2022 en totalité à la CCHV
- ▷ Transfert des marchés en cours, contrats d'assurances et des subventions…

Il reste encore beaucoup de travail, mais il est important d'avancer étape par étape, de ne pas se précipiter…

HAUTES VOSGES communauté de communes

Partenaire technique et financier
ASCOMADE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AGENCE DE L'EAU RHIN•MEUSE
Partenaires techniques
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
agence de l'eau
AGENCE eau seine NORMANDIE

NOS CONSEILS…

- Structuration d'un service à minima au départ : *ex pour la cchv conventions de mise à disposition de personnel*
- Réflexion continue sur la consolidation / amélioration des services : s'appuyer sur l'expérience des communes et de leurs agents
- Et puis surtout… Prendre le temps de construire ce transfert et engager les démarches dès que possible…

HAUTES VOSGES communauté de communes